

WEB
Energie du Vent

Un savoir-faire
au service
du territoire

*Parc Agrivoltaïque
Ferme de la Forêt*

*Comité Territorial de
Concertation n°3*

03 avril 2025

W.E.B



Introduction

Introduction

Nouveau Chef de Projet



CHEF DE PROJET

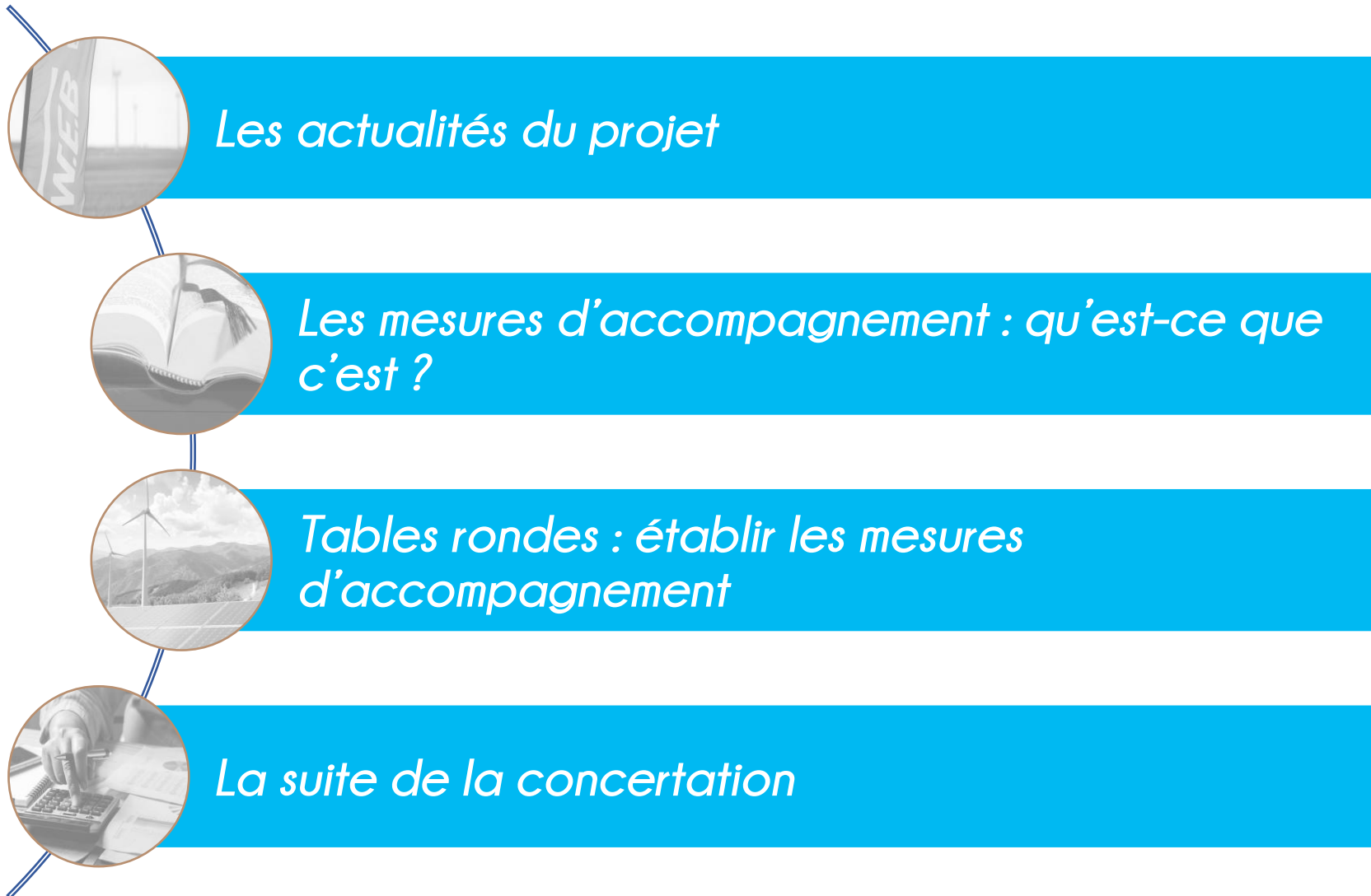
Mathieu SCHNITZLER

06 81 22 28 14

mathieu.schnitzler@web.energy

- ▀ Reprise du projet depuis le mois de février, suite de la pause professionnelle de Nicolas BROZZU
- ▀ Agence de Dijon

SOMMAIRE





Les avancées du projet

Les avancés du projet

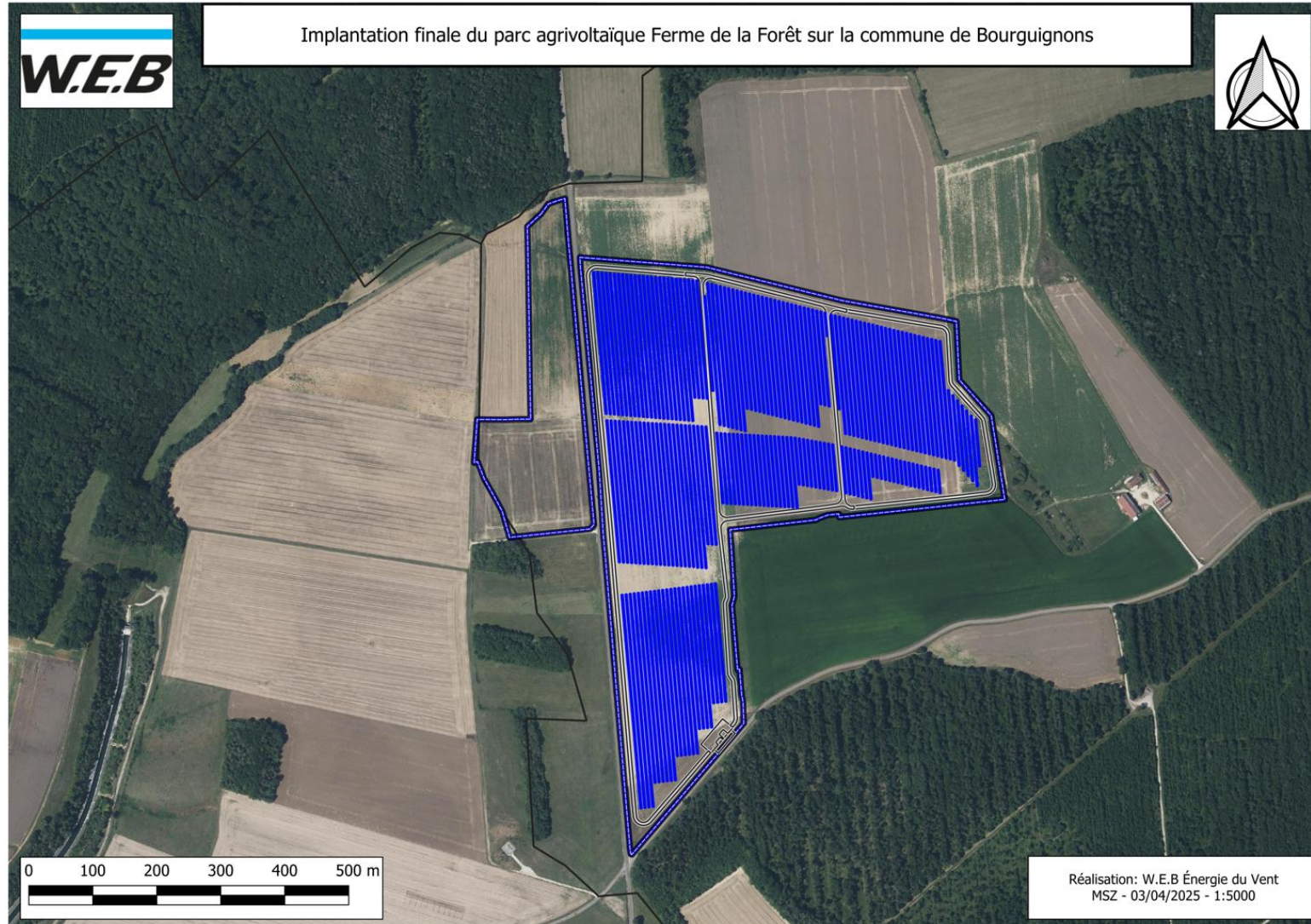
Retour du 2^e Comité de Concertation

- Les échanges avec le CEN pendant et à l'issue du 2^e CTC ont permis d'inclure leurs données sur la faune et la flore locales afin d'affiner l'étude écologique
- Implantation validée selon les échanges lors du 2^e CTC : réalisation de photomontages selon cette implantation



Les avancés du projet

Implantation finale du projet



Les avancés du projet

Photomontages du projet



Les avancés du projet

Photomontages du projet



Les avancés du projet

Permanence publique à Bourguignons

- 06 février 2025
- 12 personnes présentes
- Merci aux personnes qui se sont déplacées !



*Les mesures d'accompagnement :
qu'est-ce que c'est ?*

Les mesures d'accompagnement : qu'est-ce que c'est ?

Les mesures d'accompagnement

- W.E.B Parc agrivoltaïque Ferme de la Forêt propose d'accompagner des projets en lien avec la transition énergétique des territoires accueillant ses installations de productions
- Les mesures proposées peuvent être les suivantes :
 - ⚡ ■ Participation à la facture d'électricité des ménages
 - 📊 ■ Prime énergie individuelle pour conversion du système de chauffage
 - 🏠 ■ Participation financière à l'installation de panneaux photovoltaïques individuels
 - 🌱 ■ Participation à divers projets de rénovation de bâtiments communaux
 - 🌿 ■ Actions de sensibilisations écologiques (écoles, journées nature propre...)
 - 🌳 ■ Plantations de haies, reboisement local
- Des mesures nouvelles peuvent être proposées à l'approbation de la société.
- Une aide financière pour la rédaction du PLU a été fournie durant le développement du projet.

Les mesures d'accompagnement : qu'est-ce que c'est ?

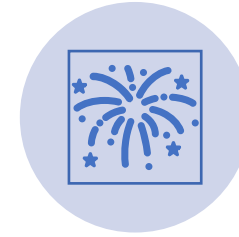
Exemples de mesures d'accompagnement sur des projets de WEB Energie



COURSE DE CAISSE À SAVON « LES SAVONNETTES DE POILLY »



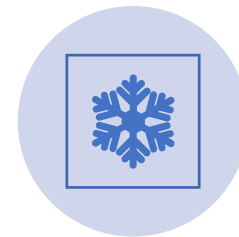
RÉNOVATION DE LA MAIRIE DE POILLY SUR SEREIN



SALLE DES FÊTES DE FAUX-VÉSIGNEUL



AIDE SUR LA MISE À JOUR D'UN PLAN LOCAL D'URBANISME



MARCHÉ DE NOËL D'ARGENTEUIL SUR ARMANÇON



Les mesures d'accompagnement : qu'est-ce que c'est ?

Enveloppe dédiée aux mesures d'accompagnement

- Ces mesures sont financées à hauteur de 1 800 €/MWc/an.
- La puissance évaluée du parc est actuellement de 17,63 MWc d'après l'implantation finale qui sera au permis de construire.*
- L'enveloppe annuelle sera donc de 31 734€/an.
- Avec l'accord de la Mairie, une mesure est d'ores et déjà actée : la participation à la facture d'électricité des habitants de Bourguignons à hauteur de 180€/an/foyer (soit 25 560€/an).
- Allocation du budget restant proposée (soit 6 147€/an) :

Année	Enveloppe disponible	Mesure d'accompagnement
1	6 147€	à définir
		à définir
...	6 147€	à définir
		à définir
25	6 147€	à définir
		à définir

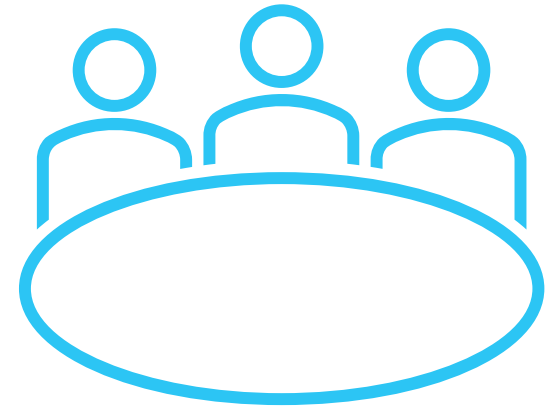
- L'enveloppe annuelle de plusieurs années peut être mutualisée sur une seule si besoin

*Tables rondes : établir les mesures
d'accompagnement*

Tables rondes : établir les mesures d'accompagnement

Tables rondes

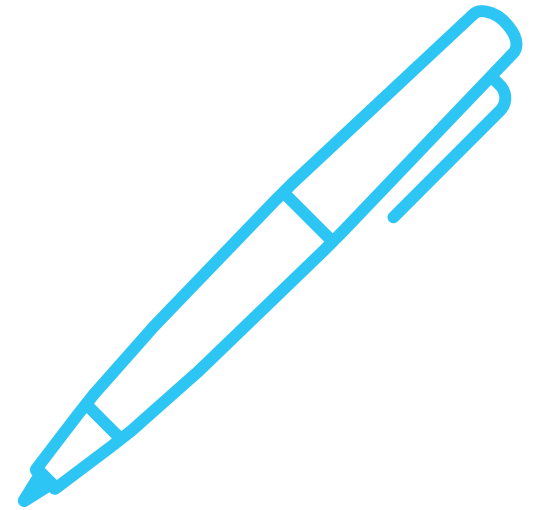
- Répartition des membres du CTC en deux groupes de travail
- Objectif : identifier des mesures d'accompagnement pertinentes pour le projet, liste de propositions
- Durée des tables rondes : 15-20 minutes
- Rappel : l'enveloppe annuelle de plusieurs années peut être mutualisée sur une seule si besoin
- Désigner un membre du groupe pour restituer les idées formulées



Tables rondes : établir les mesures d'accompagnement

Restitution

- Restitution des propositions par un membre de chaque groupe
- Vote des mesures retenues
- Synthèse - classement des mesures plébiscitées



La suite de la concertation

La suite de la concertation

Diffusion de la lettre d'information semestrielle

- Lettre d'information semestrielle en cours de finalisation. Diffusion prévue pour mi-avril.



Parc agrivoltaïque Ferme de la Forêt

Printemps 2025



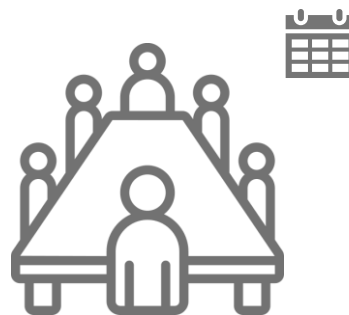
Page internet du projet



La suite de la concertation

Le Comité de Projet

- Une toute dernière réunion de comité va être organisée. Elle constitue une étape obligatoire et réglementaire du projet et a pour but de **présenter le projet finalisé** avant le dépôt du permis de construire.
- Afin de répondre aux exigences du dernier décret sur la concertation des projets EnR, **le cercle d'invitation sera élargi**. Les représentants de la totalité des communes limitrophes se joindront à la discussion.
- Afin de permettre de présenter le projet finaliser et intervenir peu de temps avant le dépôt du permis de construire, la date du **4 juin 2025** serait propice à la tenue de ce comité de projet. Des invitations seront envoyées une fois la date arrêtée.



- Toutes les réunions du CTC ainsi que la permanence publique ont été organisées volontairement par WEB.

La suite de la concertation

Dépôt de permis de construire

- Réception des retours finaux d'études en cours.
- Assemblage du dossier de permis de construire.
- Organisation du comité de projet.
- **Dépôt du permis de construire !**



La suite de la concertation

Et après le dépôt du permis de construire ?

Rencontre CDPENAF



Avis MRAE



Enquête Publique



Autorisation



Raccordement



Construction



Merci!

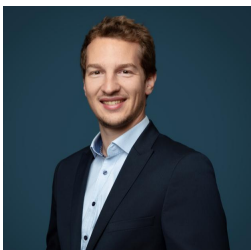


RESPONSABLE RÉGIONAL EST

Marien NOEL

06 61 45 40 70

marien.noel@web.energy



CHEF DE PROJET

Mathieu SCHNITZLER

06 81 22 28 14

mathieu.schnitzler@web.energy

